

BORDEAUX METROPOLE

**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE**

**Séance du 29 mai 2015
(convocation du 22 mai 2015)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Neuf Mai Deux Mil Quinze à 09 Heures 30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de BORDEAUX METROPOLE.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, M. REIFFERS Josy, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. PUJOL Patrick, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, Mme VERSEPUY Agnès, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, Mme KISS Andréa, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURBY Alain, M. TURON Jean-Pierre, M. VERNEJOUL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, M. AOUIZERATE Erick, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BOUDINEAU Isabelle, M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume, M. BOUTEYRE Jacques, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, M. CAZABONNE Didier, Mme CAZALET Anne-Marie, Mme CHABBAT Chantal, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FETOUH Marik, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, Mme JARDINE Martine, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, Mme LAPLACE Frédérique, Mme LEMAIRE Anne-Marie, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. MILLET Thierry, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, Mme THIEBAULT Gladys, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOYE Marie-Hélène.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. CAZABONNE Alain à M. JUPPE Alain à partir de 12h20
M. PUJOL Patrick à M. SUBRENAT Kévin à partir de 12h20
Mme VERSEPUY Agnès à M. LABARDIN Michel jusqu'à 10h10
Mme KISS Andréa à Mme FERREIRA Véronique à partir de 12h55
Mme AJON Emmanuelle à M. DELLU Arnaud à partir de 12h20
M. CAZABONNE Didier à M. FLORIAN Nicolas à partir de 12h20
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme CHABBAT Chantal à partir de 12h20
Mme CUNY Emmanuelle à Mme DELATTRE Nathalie
M. DAVID Yohan à M. DAVID Jean-Louis de 11h30 à 12h20
Mme DELAUNAY Michèle à Mme FAORO Michèle à partir de 13h10
M. DELAUX Stéphan à M. ROBERT Fabien à partir de 12h20
Mme JARDINÉ Martine à Mme BOST Christine à partir de 12h20

M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick à partir de 11h50
Mme LACUEY Conchita à M. PUYAUBRAU Jean-Jacques à partir de 12h20
M. LAMAISON Serge à Mme DE FRANÇOIS Béatrice à partir de 12h20
M. LE ROUX Bernard à Mme TOURNEPICHE Anne-Marie
Mme LEMAIRE Anne-Marie à Mme JACQUET Anne-Lise à partir de 12h20
M. LOTHaire Pierre à Mme DESSERTINE Laurence
M. MILLET Thierry à Mme PEYRÉ Christine à partir de 11h30
M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan à Mme PIAZZA Arielle
M. POIGNONEC Michel à M. MARTIN Eric à partir de 11h35
Mme RÉCALDE Marie à M. ANZIANI Alain à partir de 12h20
M. SILVESTRE Alain à M. FRAILE MARTIN Philippe
M. TRIJOULET Thierry à M. VERNEJOUL Michel à partir de 12h20

EXCUSES :

M. MAMERE Noël
LA SEANCE EST OUVERTE

Programme de recherche - Convention de partenariat Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine / Bordeaux Métropole - Adoption - Autorisation

Monsieur DUPRAT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le partenariat proposé entre Bordeaux Métropole et la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine a pour but d'aider cette association à créer un indicateur de congestion des offres routières de transport et ainsi évaluer son impact, son coût pour les personnes et le territoire.

Dans cette optique, Bordeaux Métropole a échangé avec les chercheurs et universitaires de la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine pour établir une collaboration visant à avoir une meilleure connaissance des liens entre les comportements des ménages et la mobilité au travers d'un projet intitulé : BULOTT (les Budgets logements transports territorialisés). L'objectif de ce projet est de comprendre le volet économique et social de la mobilité dans les territoires urbains et périurbains en développant une méthodologie d'évaluation des dépenses combinées en transports et logements des ménages sur l'aire de l'agglomération bordelaise.

L'étude et le travail de recherche portent donc sur la mise au point d'un indicateur de congestion des offres routières de transport. Il s'agit notamment de créer différents critères d'évaluation et échelles d'analyse mais aussi d'élaborer un guide de mise à jour pour que celui-ci puisse être actualisé régulièrement.

La construction de cet indicateur permettra, notamment, de comprendre les motivations qui conduisent certains individus à consacrer des temps importants à leur mobilité et donc de répondre à des enjeux sociaux et de développement territorial, tels que ceux soulevés par les questions d'inégalités face au transport sous l'effet d'inégalités de revenu, de localisation géographique, d'accessibilité aux différentes offres et services (accès automobiles, développement des corridors ferroviaires, lignes de tramway et de bus, aménagements cyclables...). En effet, la congestion n'impacte pas de manière uniforme la mobilité des personnes et les territoires.

L'indicateur interrogera aussi des éléments comme la pression et l'orientation du marché immobilier, les déplacements au regard des distances et des vitesses, le comportement relatif à la gestion du temps.

Dans ce cadre, il sera réalisé aussi des enquêtes qualitatives afin d'analyser la vulnérabilité des ménages voire des territoires de la Métropole. Ces enquêtes qualitatives auprès de personnes résidant sur le territoire de la Métropole permettront de recueillir des informations pour comprendre la perception du temps de trajet sur les comportements de mobilité.

La réflexion permettra d'analyser les coûts induits par la mobilité quotidienne, les dépendances vis-à-vis d'un mode de transport.

La réflexion sur l'indicateur de congestion permettra, ainsi, d'apporter un éclairage sur les politiques et les actions publiques en matière de transport, d'aménagement et de développement territorial.

L'étude sur l'indicateur de congestion des offres routières de transport de Bordeaux Métropole aura une échéance au plus tard fin novembre 2015 et comprendra notamment la mise au point de l'indicateur (création, critères d'analyse, modalités de mise à jour) et des premières analyses de l'impact sur les ménages et les territoires de la Métropole.

Pour cette démarche spécifique réalisée par la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, Bordeaux Métropole apporte une subvention exceptionnelle de 46 000 €.

Les modalités de versement sont décrites dans l'article 5 de la convention qui prévoit un acompte à la notification de la convention et le solde sur présentation du rapport final.

Il est à noter que la réflexion menée en partenariat avec Bordeaux Métropole sur l'indicateur de congestion permet de s'inscrire dans un programme de recherche mené par la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine sur la vulnérabilité des ménages en Gironde qui durera jusqu'au second semestre 2018.

Autrement dit, l'étude menée en collaboration avec Bordeaux Métropole permet de définir l'indicateur de congestion et de l'expérimenter sur le territoire métropolitain avec des premières approches sur la vulnérabilité des ménages. Cette dernière étude sera poursuivie et développée sur l'ensemble de la Gironde sur trois ans, soit une fin d'expérimentation pour le second semestre 2018.

Un comité de suivi scientifique de la recherche composé à parité de représentants de Bordeaux Métropole et de la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine sera mis en place et aura pour mission de suivre l'avancement de ce projet.

Enfin, pour faire connaître cette recherche innovante, il est envisagé une communication institutionnelle dans le cadre de la convention.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU la Charte des mobilités signée le 6 février 2015,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT l'intérêt d'un partenariat entre Bordeaux Métropole et la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine ayant pour but la création d'un indicateur de congestion des offres routières de transport et une étude sur la vulnérabilité des ménages en mettant en commun les compétences de notre établissement en matière de déplacements et d'urbanisme et des chercheurs pour leur expertise en monétarisation des déplacements,

DECIDE

Article 1 : d'autoriser le versement à la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 46 000 € pour aider l'association dans la recherche et la réalisation de son projet ci-dessus mentionné.

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention ci-annexée ainsi que tous actes afférents à ladite convention.

Article 3 : d'imputer cette dépense sur le budget annexe transport 31 - programme 005 - opération 001 – Article 6574 – CDR KB00.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 29 mai 2015,

Pour expédition conforme,
par délégation,
Le Vice-Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
17 JUIN 2015

PUBLIÉ LE : 17 JUIN 2015

M. CHRISTOPHE DUPRAT